



## COMMUNICATION

Je vous rappelle que le projet de réaménagement du quartier des Halles se décline à travers dix grandes opérations :

- la restructuration des espaces publics de voirie de surface ;
- la rénovation du jardin des Halles ;
- la restructuration des voiries souterraines ;
- la restructuration des parkings ;
- la reconversion du barreau nord-sud de la voirie souterraine ;
- la restructuration des circulations intérieures du Forum des Halles ;
- la réalisation du mail Marguerite de Navarre ;
- la réalisation de la Canopée ;
- la création d'un nouvel accès place Marguerite de Navarre ;
- la création de deux nouveaux accès au pôle transport et la rénovation de la salle d'échanges ;

Par délibération des 10 et 11 mai 2010, vous m'avez autorisé, dans le cadre de ce projet de réaménagement du quartier des Halles, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux, fournitures et services ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre. Le dernier bilan d'avancement du projet vous a été communiqué lors de la séance du Conseil de Paris des 7 et 8 février 2011. Je souhaite vous présenter ce nouveau bilan d'avancement des marchés attribués et des consultations en cours depuis cette date.

### **I. Rappel de l'organisation générale des travaux**

La réalisation de la cité de chantier, qui a vocation à regrouper sur l'emprise du jardin située immédiatement à l'ouest de la Canopée les installations de chantier des entreprises intervenant dans le cadre de l'opération, est un préalable au démarrage de l'ensemble des autres groupes d'ouvrage. Sa mise en place implique des travaux importants dans cette zone, ainsi que des renforcements structurels nécessaires. L'avancement des travaux est conforme à ce jour au planning prévisionnel.

Les travaux du jardin, qui portent actuellement sur l'aménagement de la tranche sud-ouest et l'installation d'une aire de jeux innovants pour les enfants de 7 à 12 ans, ont commencé en mai 2010 et se poursuivent pour permettre une mise en service de l'aire de jeux d'ici le début de l'année 2012.

Les travaux de déconstruction des pavillons Willerval ont débuté au printemps et doivent s'achever en tout début d'année prochaine.

Un incident de chantier causé par l'entreprise DGC Démantèlement, en charge des travaux de démolition des pavillons Willerval, s'est produit le 20 septembre dernier. Cet incident résulte d'une erreur d'agents chargés de démolir la recharge de béton situé au dessus de la dalle plafond du magasin H&M, qui ont percé cette dalle avec un brise roche hydraulique (gros marteau piqueur). Cette erreur n'a pas mis en jeu la stabilité de la dalle plafond mais a provoqué la chute d'éléments de béton.

Diverses mesures de précaution ont, depuis, été mises en œuvre par la Sem Parisienne afin de sécuriser la méthodologie de démolition de la recharge de béton de l'entreprise et d'éviter la reproduction d'une nouvelle erreur humaine :

- Confirmation de la période des travaux de démolition de la recharge de béton de 7h à 10h, avant l'ouverture du centre commercial
- Réalisation systématique de sondages au marteau piqueur pour confirmer l'épaisseur et la nature de la recharge avant les travaux de démolition
- Démolition systématique des 10 derniers centimètres de la recharge au marteau piqueur
- Utilisation du brise roche hydraulique limitée aux couches supérieures de béton
- Maniement du marteau piqueur et du brise roche hydraulique de biais
- Instauration d'un périmètre de sécurisation dans les commerces situés à l'aplomb des travaux pour éviter tout risque pour les salariés présents avant 10h
- Présence d'une vigie de l'entreprise dans les commerces pour signaler immédiatement tout problème
- Contrôle final dans le commerce par un cadre de l'entreprise avant l'ouverture au public à 10h

La sécurité du site reste évidemment la première priorité pour l'ensemble des intervenants.

Les travaux de restructuration de la voirie souterraine ont également commencé au printemps dernier.

Concernant la Canopée et la restructuration des circulations de l'Ancien Forum, le démarrage des travaux interviendra en début d'année 2012.

## **II. Présentation du bilan d'avancement des marchés**

Depuis le mois de février 2011, 30 nouveaux marchés ont été notifiés par la Sem Parisienne, mandataire de la Ville de Paris pour cette opération, toutes procédures comprises. Une vingtaine de consultations est, par ailleurs, actuellement en cours.

Ces nouveaux marchés sont présentés dans les trois tableaux ci-joints, relatifs respectivement aux marchés attribués depuis février 2011, aux consultations en cours à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2011 et aux consultations qui devraient être engagées au cours des prochains mois.

Les marchés passés selon la procédure adaptée ou négociée non soumis à la commission d'appel d'offres de la Ville ne seront pas détaillés ici, à l'exception de ceux qui présentent un intérêt particulier du fait de leur objet.

### **1. La réalisation de la Canopée et la restructuration des circulations intérieures du Forum des Halles**

Les marchés de travaux pour la construction du bâtiment de la Canopée et la rénovation des circulations de l'Ancien Forum font l'objet d'un découpage en macro-lots selon une répartition définie par ouvrages et corps d'état, qui vous a été présentée en octobre 2010. Ce découpage n'a pas évolué. Les principaux lots sont attribués à ce jour.

Le « macro-lot D », qui porte sur les travaux de gros-œuvre/charpente métallique/enveloppe de la Canopée et sur le gros œuvre de la restructuration des circulations verticales de l'Ancien Forum, lot majeur de l'opération, a fait l'objet d'un appel d'offres restreint lancé en juillet 2010. Le dossier de consultation des entreprises a été envoyé aux candidats retenus le 20 décembre, avec une date de remise des offres fixée au 4 avril 2011. Le montant des offres s'avérant supérieur au budget alloué par le pouvoir adjudicateur, la commission d'appel d'offres a déclaré le marché infructueux le 19 avril, et a autorisé le recours à la procédure négociée conformément à l'article 35.I.1 du Code des marchés publics. A l'issue de cette procédure, le « macro-lot D » a été attribué au groupement Chantiers Modernes (mandataire) / Bateg SAS / GTM TP IDF / SOGEA TPI par la commission d'appel d'offres du 13 septembre pour un montant de 150.503.827, 18 euros HT.

Dix-huit lots techniques et secondaires ont été lancés pour la construction de la Canopée le 25 mars en appel d'offres ouvert. Huit lots, déclarés infructueux par la commission d'appel d'offres du 7 juillet, devront faire l'objet d'une nouvelle consultation.

A ce jour, les dix lots suivants ont été attribués par la commission d'appel d'offres réunie le 13 septembre :

- le lot E relatif à la serrurerie, aux façades patio et rez-de-chaussée, est attribué à l'entreprise Laubeuf pour un montant de 7.250.045, 82 euros HT ;
- le lot F1 relatif aux corps d'état techniques hydrauliques et aérauliques est attribué au groupement Cofely (mandataire)/Axima/Seitha/E. Grenon et fils pour un montant de 7.644.231, 08 euros HT ;
- le lot F2 relatif aux travaux sur les réseaux électriques est attribué à l'entreprise Ineo pour un montant de 5.770.000 euros HT ;
- le lot J1 relatif aux cloisons, doublages, enduits, est attribué à l'entreprise SPIE Partesia pour un montant de 2.140.000 euros HT ;
- le lot J2 relatif aux menuiseries intérieures est attribué à l'entreprise Prodesign pour un montant de 3.993.201, 59 euros HT ;
- le lot J3 relatif aux serrureries et menuiseries métalliques est attribué au groupement Sam (mandataire)/Verre et Métal pour un montant de 2.310.576, 32 euros HT ;
- le lot J5 relatif aux parquets est attribué à l'entreprise Prodesign pour un montant de 269.298, 03 euros HT ;
- le lot J7 relatif aux revêtements de sols collés est attribué à l'entreprise France Sols pour un montant de 208.805, 55 euros HT ;
- le lot J8 relatif aux sols coulés est attribué à l'entreprise France Sols pour un montant de 1.696.818, 05 ;
- le lot J9 relatif à la peinture est attribué à l'entreprise Trouve Leclair pour un montant de 596.015, 84 euros HT.

Des appels d'offres ouverts ont par ailleurs été lancés le 15 juillet pour les treize lots suivants, relatifs à la restructuration des circulations verticales de l'Ancien Forum et à la vidéosurveillance de la Canopée :

- Le lot C2 intitulé « libération d'emprises-aménagements provisoires »

- Les lots G1 à G7 relatifs aux lots techniques :

- G1 corps d'état techniques hydrauliques et aérauliques
- G2 courants forts – courants faibles
- G3 Canopée : vidéosurveillance et contrôle d'accès
- G4 vidéosurveillance et contrôle d'accès
- G5 système de sécurité incendie
- G6 portes et rideaux de protection incendie
- G7 extinction automatique à eau

- Les lots H1 et H2 :

- H1 escaliers mécaniques
- H2 ascenseurs, monte-charges

- Les lots K1 à K3 relatifs au second œuvre :

K1 murs et plafonds  
K2 serrurerie, menuiserie métallique  
K3 sols durs

L'analyse des offres est en cours.

Pour la restructuration des circulations verticales de l'Ancien Forum des Halles, une proposition d'avenant au marché de maîtrise d'œuvre notifié en janvier 2009 a été approuvée par la commission d'appel d'offres du 19 avril. Cet avenant n° 2 a pour objet de notifier le programme technique détaillé définitif du projet, ainsi que de mettre à jour le coût prévisionnel des travaux. Les modifications apportées au programme de travaux portent notamment sur le prolongement des issues de secours des portes Berger et Rambuteau, les aménagements liés à la sécurité du public dans le barreau Nord-Sud, et le remplacement du système de sécurité incendie de l'Ancien Forum. Cet avenant porte le montant total du marché de 5.830.000 euros HT à 6.511.100 euros HT, soit une augmentation de 11,68 % par rapport au montant initial du marché.

Enfin, en vue de la souscription de contrats d'assurance pour ces groupes d'ouvrages, une consultation est en cours pour l'attribution de marchés subséquents aux accords-cadres notifiés en avril 2010 par la Ville de Paris puis transférés au mandataire. Ces marchés portent sur l'assurance Tous Risques Chantier pour les travaux de la Canopée et la restructuration des circulations verticales de l'Ancien Forum. Pour ces mêmes groupes d'ouvrages, les marchés subséquents relatifs aux assurances Dommages Ouvrage, Responsabilité décennale - Constructeur non réalisateur, et Garantie Collective de responsabilité décennale sont également en cours de consultation.

## 2. La rénovation du jardin des Halles

Le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du jardin a été résilié par protocole en novembre 2010. Pour la poursuite de ces prestations, une consultation portant sur l'exercice d'une mission partielle de maîtrise d'œuvre a été ouverte le 4 mars 2011. Le 26 mai, le jury Ville a attribué le marché au groupement conjoint SEURA (mandataire) / Philippe Raguin / Light Cibles / Ginger Sechaud Bossuyt / JML Consultants Water Feature Design S.L. pour un montant global de 2.187.900 euros HT.

Un avenant au marché de conception-réalisation des aires de jeux innovantes pour les enfants de 7 à 12 ans, transféré à la Sem Pariseine en 2010, a été validé par la commission d'appel d'offres du 26 mai. Cet avenant porte sur la réalisation de prestations supplémentaires découlant, notamment, d'une modification du programme validé en phase d'avant-projet définitif et de la réouverture début septembre d'une traversée piétonne nord-sud du jardin. Le montant du marché passe ainsi de 919.730 euros à 1.023.128 euros HT, soit une augmentation de 11,24%.

Une consultation portant sur les travaux de la partie ouest du jardin sera prochainement engagée.

## 3. Les travaux d'adaptation du Nouveau Forum

Les travaux d'interface entre le Nouveau Forum et la partie ouest du jardin font l'objet d'un appel d'offres ouvert pour une réalisation prévue en 2012 et 2013.

## 4. La restructuration des espaces publics de voirie de surface et souterraine

Un appel d'offres ouvert en entreprise générale ou en groupement a été publié le 13 juillet 2010 pour l'exécution des principaux travaux de restructuration et de mise en conformité de la voirie souterraine. Le marché a été notifié en février, après avis favorable de la commission d'appel d'offres du 16 décembre 2010, au groupement GTM TP IDF / Chantiers Modernes TP / SOGEA TPI / SDEL Transport / CEGELEC Paris / Eurovia IDF, pour un montant total de 56.803.360 euros HT, décomposé comme suit :

- 49.471.618, 57 euros HT pour la partie à prix forfaitaire,
- 7.331.741, 77 euros HT pour la partie à prix unitaires, ce montant correspondant au détail quantitatif et estimatif remis par l'attributaire.

Les travaux seront conduits sous exploitation de la circulation. Ils auront pour objet, principalement :

- la restructuration d'une partie des tunnels, avec démolitions et réalisation de travaux de génie civil ;
- la mise en conformité des voiries souterraines conservées, avec notamment la création d'issues de secours, la réfection du système de ventilation et de désenfumage, la reprise de l'alimentation et de la distribution électrique, le système de Gestion Technique Centralisée, la Détection Automatique d'Incidents, et autres équipements de sécurité ;
- la redéfinition des limites du domaine viaire réduisant de quatre à deux kilomètres la longueur du tunnel, et réduisant de neuf à cinq le nombre d'entrées-sorties ;
- les travaux de requalification des aires de livraison Nord, Sud et Ouest ;
- la réalisation des équipements de sécurité et d'exploitation aux interfaces des aires de livraison et des parcs de stationnement ;
- l'intégration des nouveaux systèmes au Poste de Contrôle de la Direction de la Voirie et des Déplacements dit PC Berlier situé dans le 13e arrondissement ;
- la maintenance des équipements neufs durant la durée des travaux et durant une année au-delà de la terminaison des travaux proprement dits.

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration des espaces publics de voirie de surface et souterraine a été résilié par protocole en novembre 2010. Pour la poursuite de ces prestations, une consultation portant sur l'exercice d'une mission partielle de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la restructuration des espaces publics de voirie de surface sera lancée avant fin 2011.

## 5. Projets transversaux

### La cité de chantier

Un appel d'offres ouvert a été lancé pour l'attribution du deuxième lot relatif à la création de la cité de chantier portant sur la location, la pose et la dépose de bungalows pour toute l'emprise à l'exception de la zone sud-ouest, pour laquelle un marché spécifique a été notifié dès 2010. Le marché a été attribué à l'entreprise Cougnaud par la commission d'appel d'offres du 19 avril, pour un montant maximal de 6.700.000 euros HT. Ces bungalows, qui doivent constituer les « bases vie » des entreprises pour une durée d'environ six ans, ont commencé à être posés.

Les trois lots relatifs à la création de la cité de chantier ont ainsi été attribués.

Des appels d'offres portant sur le nettoyage et le gardiennage de ce groupe d'ouvrages ont été lancés en août dernier. Un appel d'offres sera lancé avant fin 2011 pour les travaux d'adaptation de la cité de chantier en cours d'opération.

### H – Les prestations intellectuelles transversales

Un appel d'offres ouvert a été lancé pour l'attribution d'un marché de conseil et de mise en place d'un dispositif de suivi acoustique des travaux.

Par ailleurs, une consultation portant sur des prestations de représentation juridique du mandataire de la Ville de Paris sera lancée en fin d'année. En cas de contentieux, le prestataire sera chargé d'accomplir les actes de procédure pour le compte de la Sem Pariseine.

La Ville de Paris a également souhaité passer un marché pour l'assister dans la mise en place de nouvelles modalités de gestion et maintenance des parties à usage collectif du site des Halles réaménagé. Le marché, d'une durée de quatre ans, a été attribué par la commission d'appel d'offres du 6 septembre à l'entreprise Coteba, pour un montant de 313.000 euros HT.

En outre, la Sem Pariseine a conduit les appels d'offres pour l'attribution de deux missions de direction générale des études de synthèse et d'établissement de plans de synthèse.

- La première mission relative à la direction générale des études de synthèse et à la synthèse des interfaces entre projets a été notifiée à l'entreprise SETEC Bâtiment, faisant suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 15 février 2011. Le montant de la partie à prix forfaitaire est fixé à 1.009.371 euros HT, le montant de la commande-type à 969.300 euros HT.

- Un appel d'offres ouvert a été lancé pour l'attribution de la seconde mission relative à la synthèse particulière, propre à la réalisation de la Canopée et à la restructuration des circulations verticales.

Les attributaires auront pour mission d'assurer la concordance architecturale et technique des ouvrages, en menant un travail de coordination avec les maîtres d'oeuvre et les entreprises de travaux des différents projets, et en produisant l'ensemble des plans et coupes de synthèse nécessaires.

Un marché lancé en procédure adaptée a été notifié le 21 février au groupement Altempo / Fact Architectes pour la conception et la réalisation du local d'information définitif du public. D'une surface de 180 mètres carrés, ce nouveau local est situé place Joachim de Bellay et remplace le local provisoire qui était implanté à l'angle des rues Berger et Lescot.

Un marché ayant pour objet l'animation de ce local d'information a été notifié à l'entreprise Phone Régie, après avis favorable de la commission d'appel d'offres du 7 juillet. Il s'agit d'un marché à bons de commande d'une durée de quatre ans, dont le montant de la commande type annuelle est de 198 920,56 € HT.

Enfin, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation et le suivi de la réalisation de la signalétique a été confiée à l'entreprise BDC Conseil à l'issue d'une consultation en procédure adaptée.

L'ensemble des marchés attribués et en cours d'attribution s'inscrit dans le budget global alloué à l'opération.

### **III. Question écrite 2011 24**

En réponse à la QE 2011 24 relative au coût de l'opération de réaménagement des Halles, je souhaite vous apporter les précisions suivantes.

Depuis la délégation que vous m'avez accordée en mai 2010, deux communications relatives au bilan d'avancement du projet vous ont été présentées, en octobre 2010 puis en février 2011.

Ces communications sont programmées en fonction de l'avancement du projet, et plus précisément, en fonction du calendrier d'attribution des marchés lancés dans le cadre de l'opération. Ainsi, la présente communication est consécutive à la Commission d'appel d'offres du 13 septembre, qui a procédé à l'attribution de lots majeurs.

Vous m'interrogez sur le montant des marchés d'ores et déjà passés par la Ville ainsi que de leurs éventuels avenants. A ce jour, l'ensemble des marchés attribués par la Ville ou son mandataire, toutes procédures comprises, représente un coût d'investissement de 380 millions d'euros HT. Le montant total des avenants notifiés est de 6,2 millions d'euros HT.

Par ailleurs, vous m'interrogez également sur le coût prévisionnel total de l'opération. Le coût estimatif global de l'opération tel qu'il vous a été présenté en novembre 2010 n'est à ce jour pas modifié, et demeure de 802 millions d'euros HT exprimés en valeur janvier 2009. L'attribution des marchés pour la construction de la Canopée conforte cette estimation.

Initialement, le coût enveloppe délibéré comprenait notamment :

- 176 M€ HT affectés à la Canopée,
- 60 M€ HT affectés à une provision pour aléas.

Afin de permettre l'attribution du lot majeur de l'opération, soit le macro-lot D relatif au « Gros œuvre-Charpente métallique-Enveloppe » de la Canopée et des circulations verticales, 40 millions d'euros HT de la provision pour aléas ont été affectés à la Canopée, dont le coût d'investissement est ainsi porté à 216 millions d'euros HT.

A ce jour, la provision pour aléas subsistant au budget global de l'opération est donc de 20 millions d'euros. Rien n'indique aujourd'hui que la provision de 20 millions d'euros qui subsiste doive être mobilisée.

L'opération s'inscrit donc toujours dans son budget global de 802 M€ HT valeur 2009 tel que présenté lors de la délibération de novembre 2010. La plus grosse partie des marchés est attribuée et surtout la quasi-totalité des marchés les plus complexes, qui présentaient les risques d'infructueux les plus importants, est aujourd'hui notifiée

aux entreprises et les phases chantier peuvent débuter.